DES ZONES BLEUES
POUR UN ACCÈS FACILITÉ AUX COMMERCES ET AUX SERVICES PUBLICS

(ARRÊTÉ N°ARR2024-321)

La réglementation « zone bleue » en zone résidentielle est abrogée

DURÉE LIMITÉE À 1H30
Du lundi au vendredi de 9h à 19h et le samedi de 9h à 12h à l'exception des dimanches et jours fériés

- *Rue de la Senette (côté impair, au droit des N° 31 à 37 et côté pair entre l'avenue de l'Europe et le N°14)*
- *Grande Rue (au vis-à-vis du N° 261 ainsi que dans l'enceinte du N° 270)*
- *Rue Georges-Clémenceau (sur le parking de l'Hôtel de Ville)*
- *Avenue Ernest-Jolly (côté pair, au droit du jardin Freddy-Durrleman et sur le parking de l'Hôtel de Ville)*
- *Place Saint-Blaise (au droit du N° 57, Grande Rue et le Puits Arésien)*
- *Rue de la Reine Blanche (entre l'allée de Castille et le N° 605)*
- *Avenue Maurice-Berteaux (au droit de l'Esplanade Simone-Veil)*
- *Place Maurice-Evrard*
- *Rue Daniel-Blervaque (entre la rue du 8 mai 1945 et l'avenue W.K. Vanderbilt)*
- *Rue du 8 mai 1945*
- *Place Saint-Exupéry*
- *Rue Claude-Monet (entre l'avenue de l'Hautil et la rue Bignon)*
- *Avenue de l'Hautil (entre le N° 541 et la rue Claude-Monet)*
- *Grande Rue (sur la totalité du parking de l'Église Saint-Joseph, entre le N° 548 et l'Église Saint-Joseph et entre le N° 481 et le N° 495)*
- *Chemin de la Galiotte*

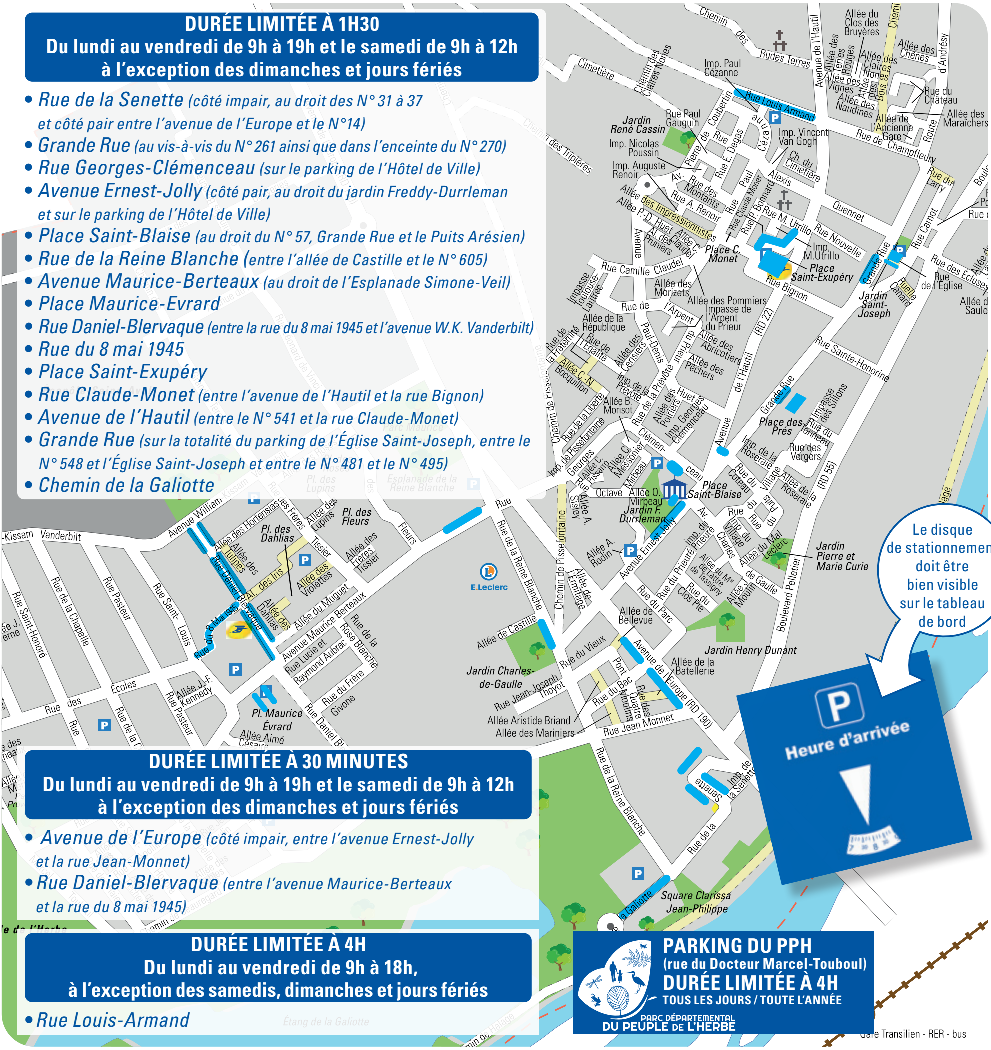

DURÉE LIMITÉE À 30 MINUTES
Du lundi au vendredi de 9h à 19h et le samedi de 9h à 12h à l'exception des dimanches et jours fériés

- *Avenue de l'Europe (côté impair, entre l'avenue Ernest-Jolly et la rue Jean-Monnet)*
- *Rue Daniel-Blervaque (entre l'avenue Maurice-Berteaux et la rue du 8 mai 1945)*

DURÉE LIMITÉE À 4H
Du lundi au vendredi de 9h à 18h, à l'exception des samedis, dimanches et jours fériés

- *Rue Louis-Armand*

PARKING DU PPH
(rue du Docteur Marcel-Touboul)
DURÉE LIMITÉE À 4H
TOUS LES JOURS / TOUTE L'ANNÉE

PARC DÉPARTEMENTAL DU PEUPLE DE L'HERBE

Attention, vous risquez une amende forfaitaire de 35€ si le disque est absent, s'il n'est pas bien visible ou si la durée est dépassée

Infos+ : policemunicipale@carrieres-sous-poissy.fr ou 36 20

VILLES & VILLAGES où il fait bon vivre 2024

WWW.CARRIERES-SOUS-POISSY.FR

Service communication de Carrières-sous-Poissy – 2024 • 01 39 22 36 00. Ne pas jeter sur la voie publique.